

27 juin 2008 -13:13

Appartient à Conseil des ministres du 27 juin 2008

Réseau télématique du SPF Affaires étrangères

Prolongation d'un an du marché public portant sur le réseau télématique du SPF Affaires étrangères

Prolongation d'un an du marché public portant sur le réseau télématique du SPF Affaires étrangères

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation d'un an du marché public de services par procédure négociée portant sur le réseau télématique du SPF Affaires étrangères (WAN).

A la suite de la prolongation anormale du gouvernement en affaires courantes et des difficultés de trouver des appareils d'encryptage, le timing du projet de renouvellement du contrat WAN a accusé un retard d'environ un an. Pour garantir la bonne continuité du service, le Conseil des ministres a décidé de prolonger le marché public pour une année.

La mise en place du réseau informatique mondial du SPF Affaires étrangères, qui permet de connecter de manière intégrée et sécurisée les ambassades et consulats belges à l'étranger et les bâtiments centraux, a été confiée en novembre 2001 à la firme Infonet-belgium S.A. Le marché arrive à échéance en novembre 2008.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe